



# ISTRES – SUEZ : Risques Santé & Environnement

Rédacteurs :  
Philippe G. et  
Bernard D. –  
administrateurs du  
CAN – Env

Des scientifiques et des médecins s'opposent à l'incinération des Combustibles Solides de Récupération (CSR), principalement en raison des **risques pour la santé et l'environnement**.

## Principales critiques :

- **Émissions de polluants** : L'incinération des CSR libère des substances toxiques comme les **dioxines, furannes, métaux lourds (cadmium, mercure) et produits chlorés**, même si des valeurs limites sont fixées par la réglementation. Ces polluants sont associés à des risques de cancers, de troubles respiratoires et d'impacts sur les écosystèmes. Source : actu-environnement.com
- **Pollution diffuse** : Des études récentes (2024-2025) ont révélé des niveaux préoccupants de dioxines dans les sols, la végétation et même les cours d'écoles proches d'incinérateurs, confirmant une exposition environnementale persistante. Source : zerowastefrance.org
- **Position des associations et experts** : Des ONG comme Zero Waste France et des collectifs locaux (ex. Frapna Drôme) dénoncent le maintien de cette filière, jugée incompatible avec les objectifs de réduction des déchets et de protection de la santé publique. Certains médecins et chercheurs soulignent aussi le manque de transparence sur les impacts réels, malgré les normes en vigueur. Source : frapnadrome.org
- **Débat politique** : Des élus et des rapports parlementaires demandent un **moratoire** sur les nouveaux projets d'incinération de CSR, en attendant une évaluation nationale approfondie sur leur impact sanitaire et climatique. Source : assemblee-nationale.fr

**En résumé : Une partie de la communauté scientifique et médicale, ainsi que des associations environnementales, considèrent que les risques sanitaires et environnementaux de l'incinération des CSR ne sont pas suffisamment maîtrisés, et appellent à des alternatives (réduction, réemploi, recyclage).**

## Principales études et rapports récents qui soulignent les **risques sanitaires et environnementaux de l'incinération des CSR** :

### 1. **Études sur les émissions toxiques et la pollution**

- **Rapport ToxicoWatch (2024-2025)** : Une étude menée en 2024-2025 a révélé la présence de **dioxines, furannes et PFAS** (substances chimiques persistantes) dans les sols, la végétation et même les cours d'écoles proches d'incinérateurs. Ces polluants, issus de l'incinération des déchets (dont les CSR), sont associés à des risques de cancers, de troubles endocriniens et de toxicité pour les écosystèmes. Les niveaux détectés sont jugés « préoccupants » par les auteurs, confirmant une **exposition environnementale diffuse** malgré les normes en vigueur. Source : zerowastefrance.org
- **ADEME et ANCRE (2023-2025)** : Les rapports de l'ADEME et de l'Alliance Nationale de Coordination de la Recherche pour l'Énergie (ANCRE) soulignent que l'incinération des CSR génère des **émissions de métaux lourds (cadmium, mercure, plomb), de dioxines et de composés chlorés**, même si les installations respectent les valeurs limites européennes. Ces émissions contribuent à la pollution de l'air et des sols, avec des impacts sanitaires à long terme (troubles respiratoires, effets cancérigènes). Source : actu-environnement.com

## 2. Études épidémiologiques et perceptions des médecins

- **Enquête Apostrophe (ORS Auvergne-Rhône-Alpes) :**  
Une enquête menée auprès de médecins a montré une **méconnaissance et une inquiétude** quant aux risques liés à l'incinération des déchets, notamment en raison de l'exposition aux rejets atmosphériques. Les professionnels de santé interrogés ont exprimé des craintes concernant les **effets à long terme** (cancers, maladies chroniques) pour les populations vivant à proximité des sites d'incinération. Source : ors-auvergne-rhone-alpes.org
- **4e Plan National Santé-Environnement (PNSE 4, 2021-2025) :**  
Ce plan met en avant la nécessité de **réduire les expositions environnementales** aux polluants issus de l'incinération, en raison de leur impact avéré sur la santé (troubles de la reproduction, développement de maladies cardiovasculaires et respiratoires). Il souligne aussi le manque de données exhaustives sur les effets cumulatifs de ces expositions. Source : vie-publique.fr

## 3. Rapports associatifs et appels à la prudence

- **Zero Waste France (2025) :**  
L'association a publié un rapport intitulé « *Les promesses fumeuses de l'incinération* » (mai 2025), qui compile des données scientifiques et des retours d'expérience montrant que :
  - L'incinération des CSR **ne résout pas le problème des déchets** (seulement 15 à 25 % des déchets résiduels sont valorisables en CSR, le reste étant enfoui ou incinéré ailleurs).
  - Les **coûts environnementaux et sanitaires** (émissions de CO<sub>2</sub>, pollution aux particules fines) dépassent souvent les bénéfices énergétiques escomptés.
  - Un **moratoire** sur les nouveaux projets est demandé, en attendant une évaluation indépendante des impacts

Source : collectif3r.org

- **Frapna Drôme (2024) :**  
Cette fédération régionale de protection de la nature a publié une synthèse des études disponibles, concluant que l'incinération des CSR **maintient une filière polluante** (TMB-CSR) et **contredit les objectifs de réduction des déchets** fixés par l'UE. Elle cite des cas concrets de pollution avérée autour de sites d'incinération. Source : frapnadrome.org

## 4. Données réglementaires et limites des normes

- **Arrêté du 20 septembre 2002 (mis à jour en 2024) :**  
Bien que des **valeurs limites d'émission** soient fixées pour les incinérateurs (ex. : 0,1 ng/m<sup>3</sup> pour les dioxines), les associations et certains scientifiques estiment que :
  - Ces seuils **ne couvrent pas tous les polluants** (ex. : les PFAS ne sont suivis que depuis 2024, sans valeur limite contraignante).
  - Les **mesures en semi-continu** (pour les dioxines) ne sont pas obligatoires pour toutes les installations (ex. : co-incinération en cimenteries). Source : actu-environnement.com

### Conclusion des études

Les études récentes (2023-2026) confirment que :

1. **L'incinération des CSR émet des polluants dangereux**, même en respectant les normes.
2. **Les impacts sanitaires** (cancers, troubles respiratoires) et environnementaux (pollution diffuse) sont **sous-estimés** par les évaluations actuelles.
3. **Des alternatives** (réduction, réemploi, recyclage) sont plébiscitées par les scientifiques et les associations pour limiter ces risques.